

PREPARER LES NAO 2026

**Les outils pour mieux préparer les
négociations salariales 2026**

Octobre 2025

QUI SOMMES-NOUS ? Axia Consultants, Expert auprès des CSE

Axia Consultants propose une gamme variée de prestations aux représentants du personnel : expertises économiques, expertises en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT), formations, assistance à la gestion du CSE. Dans toutes nos prestations, nous prenons l'engagement d'un lien durable et permanent.



Cabinet d'expertise comptable, certifié Expert CSE – QTE* et agréé Centre de Formation certifié Qualiopi

Sommaire

1. Environnement économique

Croissance mondiale et française, prix des matières premières

2. Paramètres des NAO 2026

Évolution des salaires, du pouvoir d'achat, mesures fiscales

3. Conclusions

1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

1.1. La croissance du PIB

1.1 CONJONCTURE ECONOMIQUE : Des perspectives révisées en baisse

Pour 2026, les perspectives restent fragiles : les tensions géopolitiques, la fragmentation géoéconomique et la multiplication des barrières tarifaires accentuent les risques de révision à la baisse des prévisions, en particulier pour les économies avancées. Les grandes zones émergentes, bien qu'encore dynamiques, subissent elles-aussi les effets du ralentissement des échanges mondiaux. Ainsi, les prévisions pour les États-Unis et pour plusieurs grands pays européens demeurent incertaines et orientées à la baisse.

Croissance PIB réel (%)	2022	2023	2024	2025	2026	var
MONDE	3,3	3,2	3,3	3,0	3,1	0,1
Économies avancées	1,7	1,7	1,8	1,8	1,4	-0,4
États-Unis	2,9	2,8	2,8	1,9	2,0	0,1
Japon	1,7	-0,2	0,2	0,7	0,5	-0,2
Royaume Uni	0,3	0,9	1,1	1,2	1,4	0,2
Zone euro	0,4	0,8	0,9	1,0	1,2	0,2
Allemagne	-0,3	-0,2	-0,2	0,1	0,9	0,8
France	1,1	1,1	1,1	0,6	1,0	0,4
Italie	0,7	0,6	0,7	0,5	0,8	0,3
Espagne	2,7	3,1	3,2	2,5	1,8	-0,7
Marchés émergents	4,4	4,2	4,3	4,1	4,0	-0,1
Chine	5,7	4,8	5,0	4,8	4,2	-0,6
Inde	8,2	6,5	6,5	6,4	6,4	0,0
Russie	3,6	3,8	4,3	0,9	1,0	0,1
Brésil	3,0	3,7	3,4	2,3	2,1	-0,2
Afrique du Sud	0,7	0,8	0,5	1,0	1,3	0,3

Les principales institutions économiques anticipent un ralentissement de la croissance mondiale en 2026, sous l'effet de plusieurs facteurs :

La persistance des tensions géopolitiques et la montée du protectionnisme, avec une multiplication des barrières commerciales et un durcissement des droits de douane qui pèsent sur les chaînes d'approvisionnement mondiales

La fragmentation géoéconomique croissante, marquée par une polarisation des blocs économiques et technologiques, accentuant les incertitudes pour les entreprises et les investisseurs

La volatilité financière, qui pourrait se traduire par de brusques réajustements des marchés, renforçant le risque d'un resserrement soudain des conditions de financement pour les ménages, les entreprises et les États

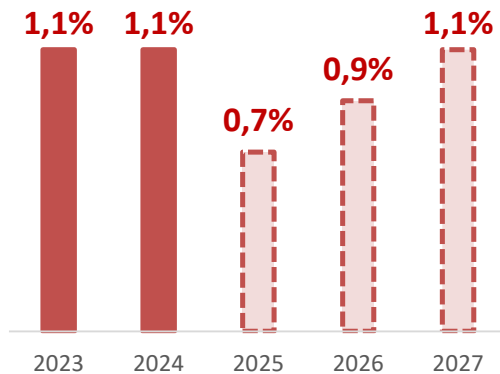
Des incertitudes énergétiques et climatiques, avec des tensions possibles sur les prix de l'énergie et des matières premières en cas de chocs d'approvisionnement ou d'événements climatiques extrêmes, venant renforcer l'instabilité des marchés.

1.1 CONJONCTURE ECONOMIQUE : Les principaux indicateurs en France 2026

Avec des droits de 10% aux USA, la croissance s'établirait à 0,7% pour un taux de chômage qui passerait à 7,5%. La situation budgétaire de l'Etat offrira peu de marges de manœuvre pour soutenir l'économie. En 2026, la croissance rebondirait légèrement à +0,9 %, mais resterait inférieure à son rythme tendanciel, freinée par la faiblesse de l'investissement des entreprises et par un taux de chômage qui atteindrait 7,6 %. Dans ce contexte, la situation budgétaire de l'État offrirait peu de marges de manœuvre pour stimuler davantage l'économie.

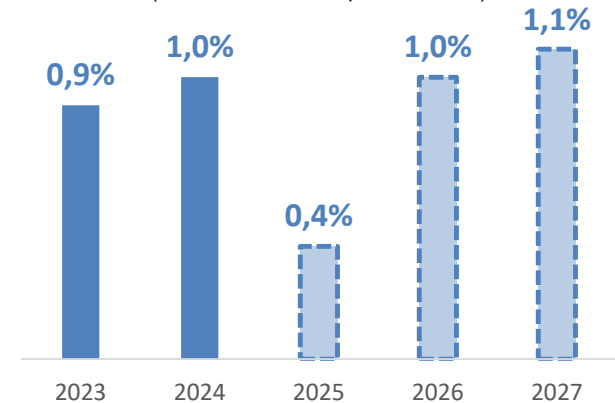
Prévisions de croissance du PIB

(en %. Source : Banque de France)



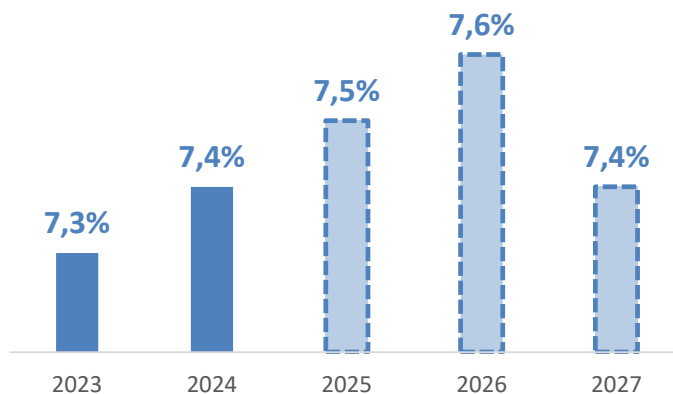
Consommation des ménages

(En % source : Banque de France)



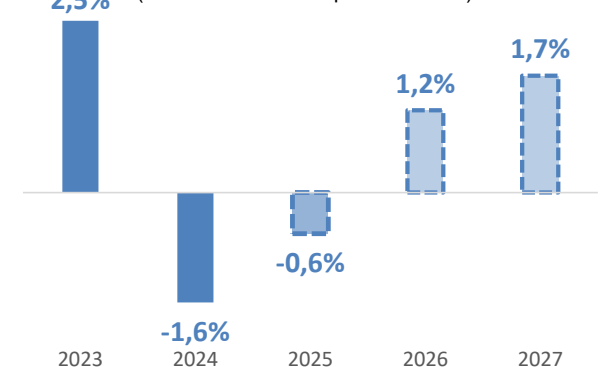
Taux de chômage

(BIT, en %. Source : Banque de France)



Investissements des entreprises

(En % source : Banque de France)



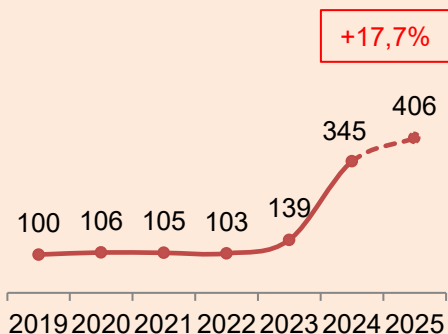
1.2. Prix des matières premières, de l'énergie et des transports

1.2.1 LES MATIERES PREMIERES : Prix des produits agricoles

En 2025, les prix des produits agricoles connaissent des évolutions contrastées. Le prix du cacao s'envole (+17,7 %), en raison d'un choc d'offre très important en Afrique de l'Ouest. Le beurre repart également à la hausse sous l'effet d'une forte demande en Europe (+7,8 % en 2025). Les céréales poursuivent leur repli (-2,9 %), après des récoltes abondantes, tandis que les œufs progressent nettement (+13,2 %), dans la continuité de la reprise post crise aviaire. Enfin, le prix du lait de vache augmente plus modérément (+4 %).

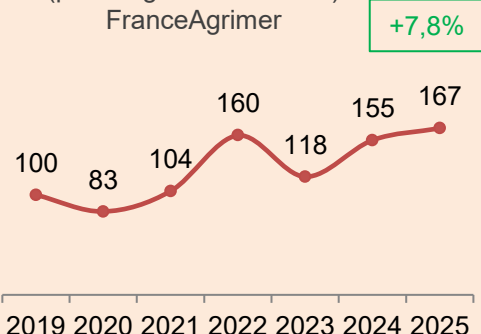
Évolution du prix des principales matières agricoles
(en base 100 en 2018)

Évolution du cours du cacao



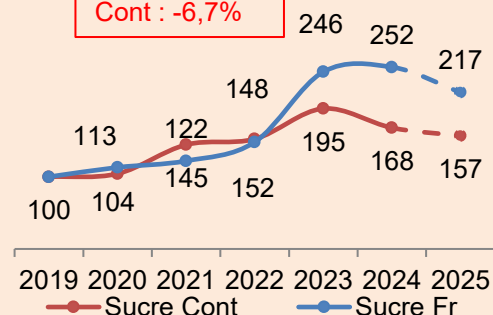
Évolution du prix du beurre,

(prix de gros alimentaire)
FranceAgrimer



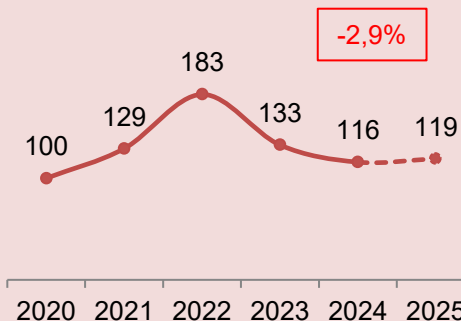
Évolution du cours du sucre

Fr : -13,8%
Cont : -6,7%

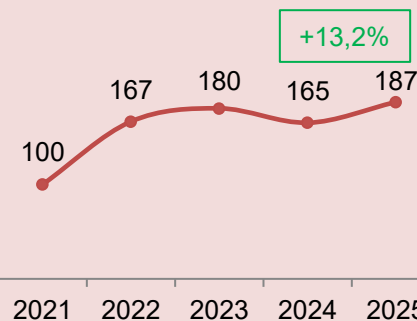


Évolution du prix des principales matières agricoles
(en base 100 en 2020)

Évolution du prix des céréales

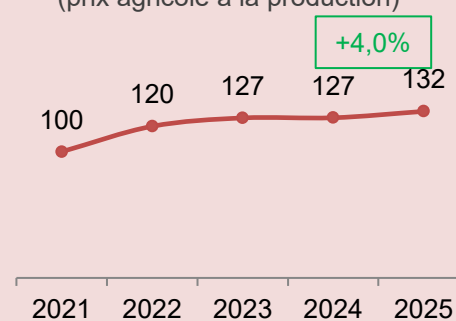


Évolution du cours des œufs



Évolution du prix du lait de vache

(prix agricole à la production)



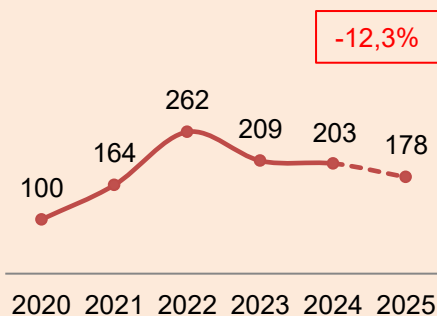
1.2.2 LES COÛTS DE PRODUCTION : Évolution du coût de l'énergie et des emballages

En 2025, les prix des matières énergétiques restent globalement orientés à la baisse. Le pétrole recule encore (-12,3 % sur un an), tandis que l'électricité se redresse. Le gaz suit une évolution comparable. Côté emballages, la situation est contrastée : le prix de l'aluminium se maintient (+0,3 %), le carton baisse légèrement (-2,4 %), et le plastique continue sa tendance à la baisse (-2,1 %).

Évolution des prix d'énergie

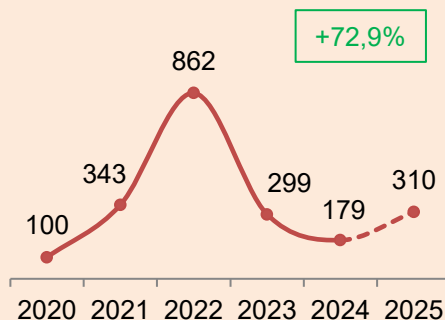
Évolution du prix du pétrole

(base 100 en 2019 - Source : INSEE)



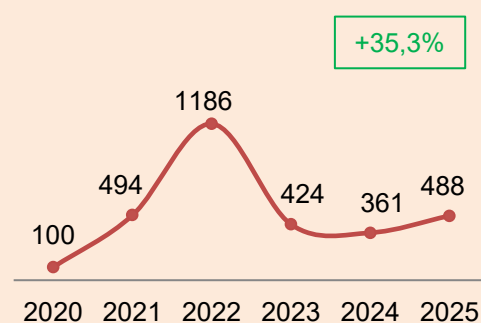
Évolution du prix de l'électricité

(Prix spot Epex en euros par MWh)



Évolution du prix du gaz

(Prix PEG en euros par MWh)

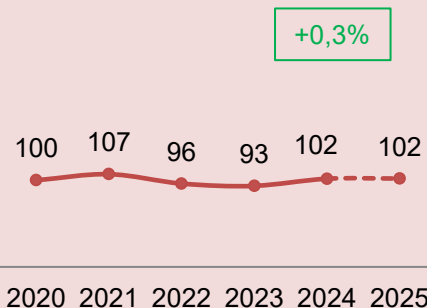


Évolution du prix des emballages

(en base 100 en 2018, prix à la production)

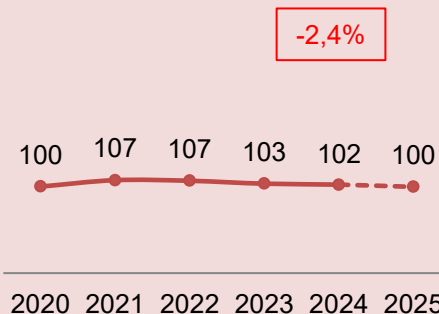
Évolution du prix de l'aluminium

(Source : INSEE)



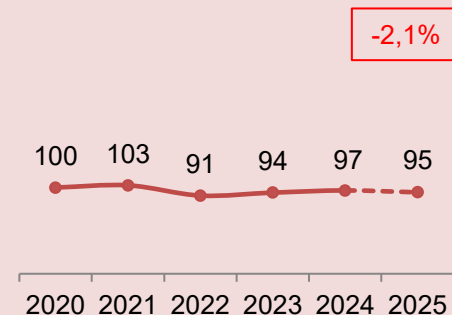
Évolution du carton

(Source : France Agrimer)



Évolution du plastique

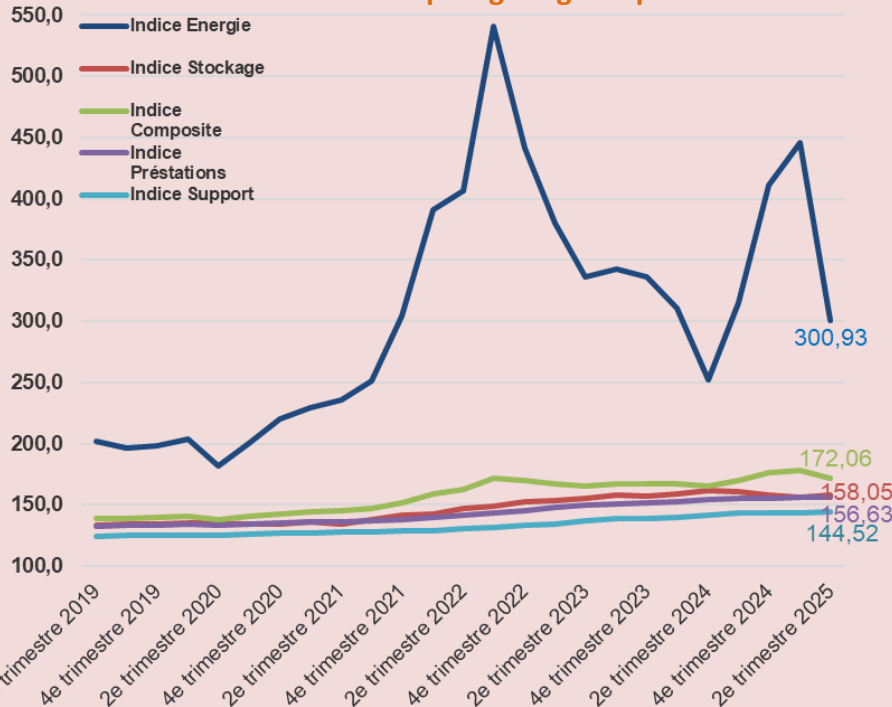
(Source : INSEE)



1.2 LES COÛTS LOGISTIQUES : Évolution des coûts d'entreposage et de transport

Les coûts de l'entreposage frigorifique en France commencent à diminuer avec le recul de l'indice Énergie. En année glissante, les coûts globaux demeurent encore à la hausse. Quant aux coûts de transport routier, la hausse se poursuit.

Coût d'entreposage frigorifique



En année glissante*, à date le prix de l'énergie joue encore fortement sur le prix de l'entreposage frigorifique pour +19%. L'indice composite augmente de +5% et notons également la hausse de +3% de l'indice Support.

Source :
http://www.ti-a.net/page_indices_cout.php?cout=2
<https://www.transportinfo.fr/>
<https://www.cnr.fr/espaces/3/indicateurs/61?noContext=1>
<https://www.cnr.fr/espaces/3/indicateurs/62?noContext=1>

*annuelle – jusqu'au T2 2025

Coût du transport routier

Évolution des coûts de revient complet de transports routiers de marchandises TRM hors carburant

- 2019 : +1,1%
- 2020 : +6,6%
- 2021 : +4,8%
- 2022 : +5,9% (+18 % avec le carburant)
- 2023 : +6,3%
- 2024 : +5,5%
- **2025E: +3,3% à +5,1%**

Perspectives 2025

En 2025, les prévisions restent orientées vers une fourchette de hausse plutôt élevée, en lien avec les tensions budgétaires et géopolitiques.

Détail du coût des Transports Routiers de Marchandises (TRM)

(estimations nov 2024, prochaines estimations en nov 2025)

	en moyenne annuelle					
	Hors composante carburant			Avec composante carburant **		
	2023/2022	2024/2023	2025/2024	2023/2022	2024/2023	2025/2024
Longue distance EA - Gazole	+6,1%	+5,2%	+3,0%	-0,7%	+1,4%	
Longue distance EA - GNL	+6,1%	+5,5%	+3,1%	-21,5%	-0,6%	
Régional EA - Gazole	+6,3%	+5,5%	+3,2%	-0,3%	+1,7%	
Régional EA - GNC	+6,4%	+5,7%	+3,3%	-20,4%	-0,3%	
Régional Porteurs - Gazole	+6,2%	+5,7%	+3,5%	+0,9%	+2,6%	

Source : Comité national routier,
<https://www.cnr.fr/espaces/3/indicateurs/61?noContext=1>

2. PARAMÈTRES DES NAO 2025

2.1. La hausse des prix

1.2 INFLATION : Un ralentissement en Europe

Pour 2025, l'inflation devrait rester globalement contenue en Europe (autour de 2,5 %), mais les tensions géopolitiques, la fragmentation des chaînes de valeur et les droits de douane pourraient raviver des pressions inflationnistes. Aux États-Unis et dans plusieurs pays émergents, l'inflation resterait plus élevée, reflétant des marchés du travail encore tendus et des coûts énergétiques instables.

Évolution de l'inflation

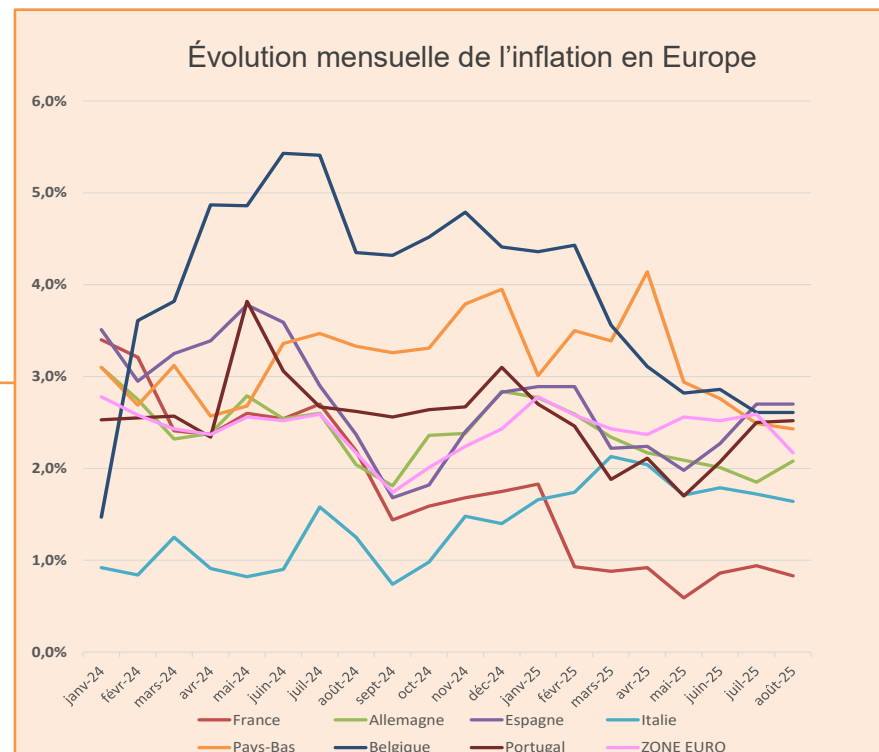
(IPCH sauf indication contraire)

2024**

2025***

Japon*	2,7%	3,4%
Chine*	0,2%	-0,1%
Brésil*	4,4%	5,2%
Mexique*	4,7%	3,9%
USA*	3,0%	2,6%
Grande-Bretagne	2,5%	3,3%
Suede	2,2%	2,6%
Norvege	3,1%	3,0%
Pologne	3,7%	4,4%

ZONE EURO	2,4%	2,5%
Allemagne	2,5%	2,2%
France	2,3%	1,0%
Espagne	2,9%	2,5%
Italie	1,1%	1,8%
Pays-Bas	3,2%	3,1%
Belgique	4,3%	3,3%
Portugal	2,8%	2,2%



Légende

* IPC

** Moy 2024

*** Moy 2025

IPC= Indice des prix à la consommation

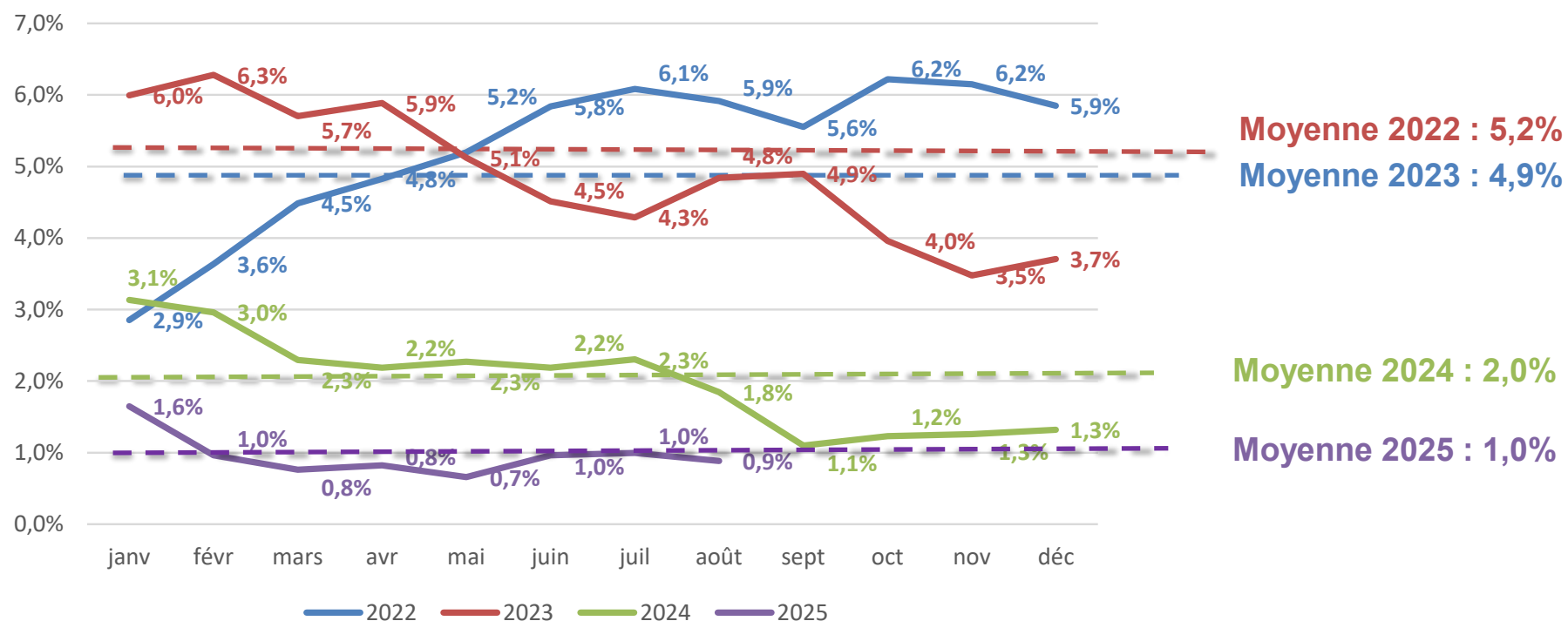
IPCH = Indice des prix à la consommation harmonisé

2.1 L'INFLATION : Un retour progressif à la normale en France en 2025

L'indice des prix à la consommation en France a encore diminué sur un an, s'établissant à +1,0% en 2025 contre 2,0% en 2023.

Indice des prix à la consommation (IPC)

(Variation en % par rapport au même mois de l'année précédente)

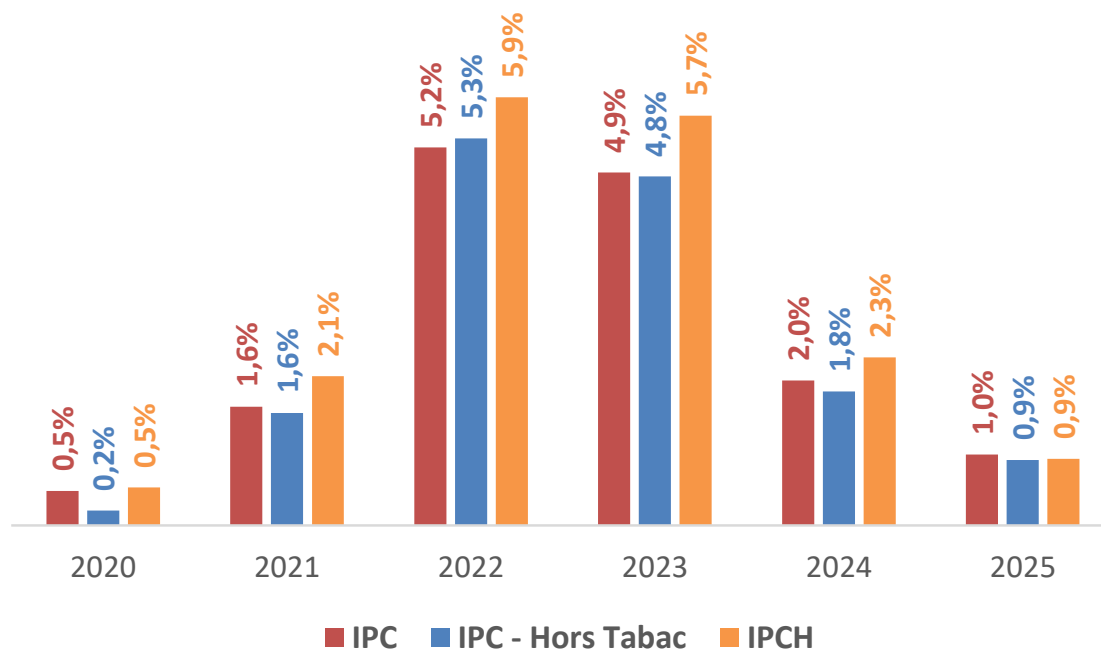


1.2 L'INFLATION : L'inflation décroît sur l'année 2025

Pour la 2^{ème} année consécutive, tous les indicateurs de la hausse des prix ont enregistré un reflux marqué en 2025, avec une moyenne annuelle comprise entre +0,9 % et +1,0 % selon les indices.

Évolution comparée IPC, IPC hors tabac, IPCH

(Moyenne annuelle, variation en %)



Source : INSEE

IPC, IPC hors tabac, IPCH : quelles différences ?

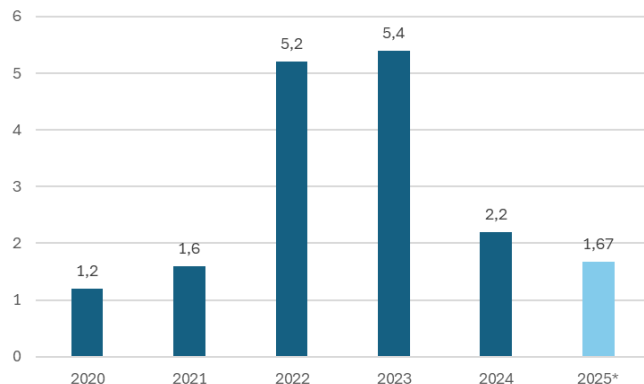
- IPC : Indice des prix à la consommation
- IPC hors tabac : indice des prix à la consommation, hors tabac
- IPCH : Indice des prix à la consommation harmonisée. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts. Il permet de comparer l'inflation entre les membres de l'Union Européenne.

2.2. Évolution des salaires et du pouvoir d'achat

2.2.1. RÉMUNÉRATIONS : Une hausse des salaires moindre, mais supérieure à l'inflation

Après les fortes augmentations de 2022 et 2023, le SMIC a progressé de +2,2 % en 2024, sous l'effet des revalorisations automatiques. A noter que le SMIC n'a pas connu d'évolution sur l'année 2025. Néanmoins, par effet de report, la hausse moyenne serait autour de +1,7 %, en lien avec le reflux de l'inflation.

Évolution annuelle du SMIC
(moyenne annuelle, en %)



Hausse du SMIC

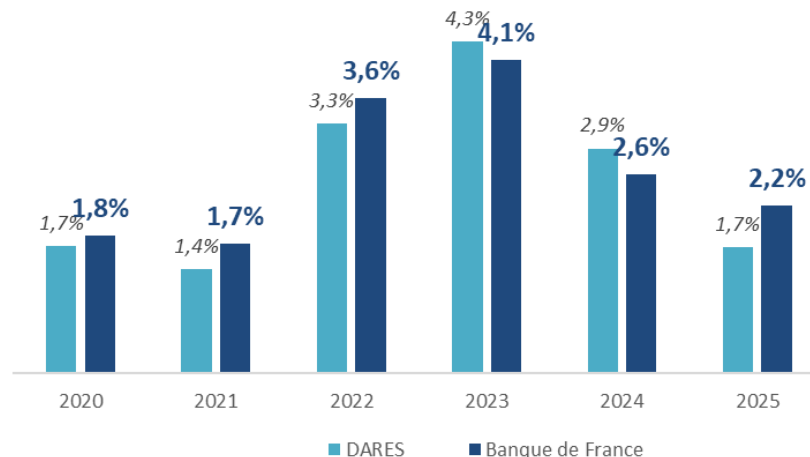
Le SMIC a été augmenté 7 fois au cours des 3 dernières années :

- En 2022, de +0,9% au 1^{er} janvier, +2,65% au 1^{er} mai et +2,3% au 1^{er} août,
- 1^{er} janvier 2023, de +1,81% et 2,22% au 1 mai.
- Il a été augmenté de +1,13% au 1 janvier 2024, et de +2% au 1^{er} novembre 2024.
- En 2025, aucune augmentation du SMIC à date.

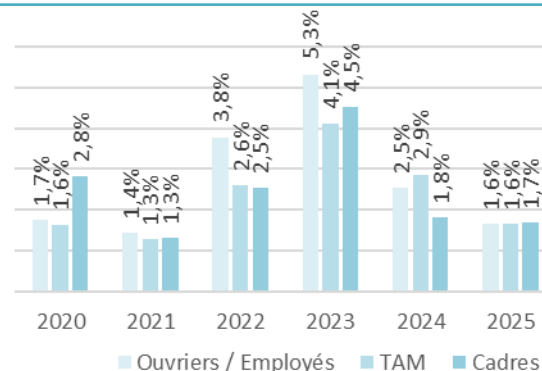
Au total, l'augmentation annuelle (lissé) du SMIC aura été :

- De **+5,2%** en 2022
- De **+5,4%** en 2023,
- De **2,2%** en 2024,
- Et de **1,7%** en 2025

Évolution annuelle moyenne des salaires



Évolution par CSP (Source DARES)



2.2.1. RÉMUNÉRATIONS : Une stabilité des éléments primes variables

Après les fortes augmentations de 2022 et 2023, le SMIC a progressé de +2,2 % en 2024, sous l'effet des revalorisations automatiques. A noter que le SMIC n'a pas connu d'évolution sur l'année 2025. Néanmoins, par effet de report, la hausse moyenne serait autour de +1,7 %, en lien avec le reflux de l'inflation.

Primes variables

En 2025 :

- 78% des OETAM ont perçu une rémunération variable. Le montant moyen versé serait de 1,0 k€.
- 85 % des cadres ont perçu une rémunération variable, pour un montant moyen par personne de 9,1k€ en 2025.

Prime de Partage de la Valeur ajoutée

En 2025, le montant médian de la prime versé serait stable par rapport à 2024, soit 400 €.

Par CSP, le montant moyen versé serait :

- de 300 € pour les OETAM
- et 880 € pour les cadres

Intéressement et participation

Le montant moyen versé au titre de l'intéressement et de la participation en 2025 (hors abondement) serait de :

- pour les OETAM, 2,9 k€. 90 % de la population du panel ont bénéficié de versements d'épargne salariale.
- pour les cadres , 4,2 k€, avec 91 % en 2025.

Evolution du régime fiscal et social de la Prime de Partage de la Valeur ajoutée (PPV)

La PPV bénéficie, depuis 2025, de 3 régimes d'exonération distincts :

1. Régime général. Exonération des cotisations sociales dans la limite d'un montant versé de 3000€ par an et par salarié

2. Régime majoré. Plafond du montant versé fixé à 6000€ pour les entreprises ayant mis en place un accord d'intéressement ou de participation volontaire

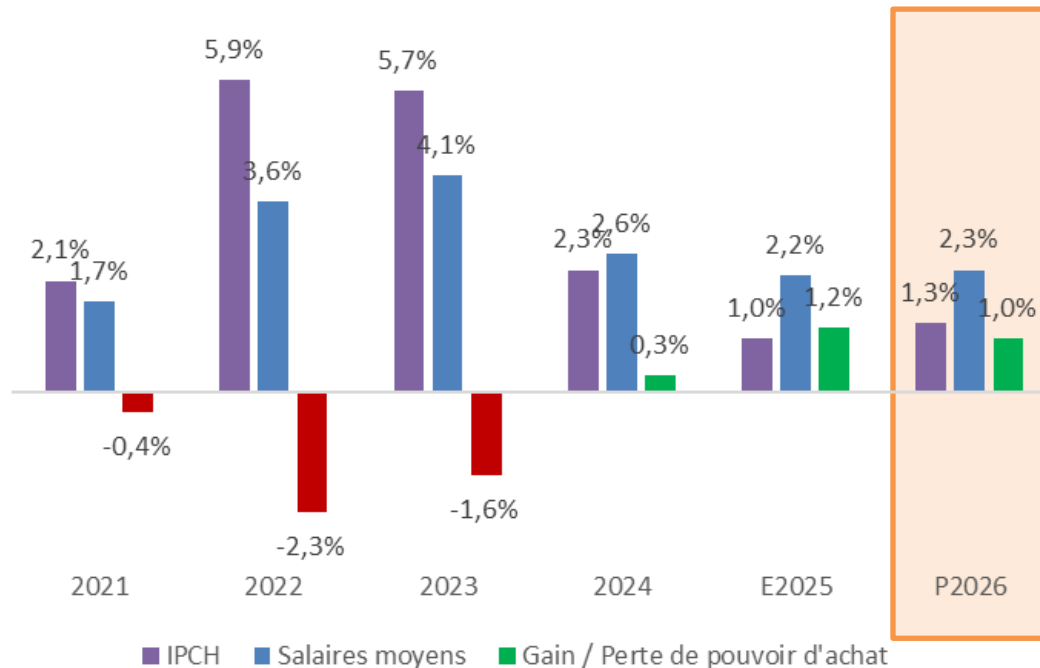
3. Pour les entreprises de moins de 50 salariés, l'exonération d'impôt sur le revenu est maintenue jusqu'en 2026 pour les salariés dont la rémunération est inférieure à 3 SMIC.

2.2.2 POUVOIR D'ACHAT : Impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat et les NAO

La comparaison de l'indice des prix harmonisé (IPCH) et de l'évolution des salaires montre qu'en 2025, le pouvoir d'achat des salariés s'est redressé, sans toutefois compenser les pertes accumulées de 2021 à 2023. Pour 2026, la Banque de France anticipe une progression des salaires moyens de +2,3 % pour une hausse des prix de 1,3%. Ce qui permettrait un gain de pouvoir d'achat de +1,1%.

Évolution du pouvoir d'achat de l'ensemble des ménages en France

(Variation en %)



Hausse de salaires 2026

La banque de France anticipe une hausse des salaires de +2,3% en 2026.

Selon l'étude Deloitte, les budgets prévisionnels 2026 communiqués par les entreprises oscillent entre 2,0% et 2,6% aussi bien pour les OETAM que pour les cadres.

Source : Banque de France
Prévisions 2026/2027 à fin septembre 2025

2.3. Évolutions législatives et fiscales

En raison de l'instabilité gouvernemental, le projet de loi des finances 2026 est toujours en attente.

Néanmoins, quelques mesures prises en 2025 ou annoncées en 2026 peuvent, d'ores et déjà, être mises en avant.

2.3.2 PROJET DE LOI DE FINANCES 2026 : Les mesures relatives aux particuliers (1/2)

Alors que le PLF 2026 interviendra dans un contexte de contraintes budgétaires fortes et de retour à l'équilibre (objectif de déficit à 4,6 % du PIB), les mesures destinées aux particuliers devraient reposer davantage sur une maîtrise des dépenses et une recherche de ressources nouvelles, notamment sur les foyers à hauts revenus.



Impôts sur le revenu : Indexation du barème de l'impôt sur l'inflation

Le barème de l'impôt sur le revenu pourrait être gelé ou très peu revalorisé, au lieu d'une indexation pleine à l'inflation.

2026



Impôts sur le revenu : Instauration d'une contribution différentielle sur les hauts revenus

Pour les contribuables disposant des revenus les plus élevés, l'idée d'une contribution de solidarité est à l'étude. Elle compléterait ou remplacerait en partie la contribution différentiée déjà instaurée en 2025 et 2026 ,.

2025/2026



Impôts sur le revenu : Maintien de l'effort général / année blanche

En 2026, les prestations sociales, les pensions, les prestations familiales pourraient ne pas être revalorisées, dans une logique de "gel" pour contenir les dépenses.

2026



Tarif électricité : Adaptation des tarifs d'accise sur l'électricité

Le « bouclier tarifaire » est supprimé depuis le 1er février 2025.

Les tarifs d'accise sur l'électricité passent à 33,70 €/MWh, puis sont révisés à 29,98 €/MWh à partir du 1er août 2025. À compter du 1er août 2025, le taux normal de TVA (20 %) s'applique intégralement à l'électricité, quelle que soit la puissance souscrite. Pour le gaz, l'abonnement bénéficie encore jusqu'à mi-2025 d'un taux réduit, mais ensuite toute la facture passe à TVA normale.

2025

2.3.2 PROJET DE LOI DE FINANCES 2026 : Les mesures relatives aux particuliers (2/2)

Dans l'objectif de promouvoir la transition écologique, le projet de Loi de Finances 2025 renforce les mesures mises en place auparavant dans le cadre de la taxation des véhicules polluants et de la consommation d'énergies fossiles.

Malus véhicules polluants : Renforcement du malus sur les véhicules polluants

Le seuil de déclenchement du malus CO₂ continue de baisser : ~106 g CO₂/km en 2026, avec un plafond très élevé pour les émetteurs extrêmes.

Le malus masse s'appliquera dès 1 500 kg en 2026, avec un barème progressif (10 €/kg → 30 €/kg selon tranche).

Introduction du malus rétroactif / occasion : certaines voitures d'occasion (notamment importées) seront soumises au barème selon leur année d'origine.

2025/2026

TVA : Extension du taux réduit de TVA aux opérations liées au chauffage

La pose de chaudières fossiles est désormais assujettie au taux normal de TVA (20 %) à partir de mars 2025.

Le taux réduit de TVA (5,5 %) est recentré sur les travaux d'isolation, les équipements de chauffage performants, les dispositifs de ventilation et les énergies renouvelables (pose, entretien).

À compter du 1er août 2025, abonnements et consommations d'électricité/gaz seront unifiés au taux normal (20 %).

Le maintien d'un taux réduit pour les opérations liées aux réseaux de chaleur renouvelable est envisagé, mais soumis à validation réglementaire.

2025

2.3.3 PROJET DE LOI DE FINANCES 2026 : Les mesures relatives aux entreprises

La réforme des cotisations patronales sur Salaires va réduire une partie des cotisations patronales entre 1,6 et 3 SMIC.



Réforme de la réduction générale de charges sur bas salaires :

- Intégration dans la base de calcul la Prime de Partage de la Valeur (PPV)
- Relèvement du plafond des salaires bénéficiaires à 3 SMIC (contre 1,6 SMIC)
- Dégressivité de la réduction, profitant aux salaires supérieurs à 1,6 SMIC

2026

Réductions	Actuellement	Au 1 ^{er} janvier 2026
Réduction générale des cotisations patronales	•Formule de calcul : (Taux de réduction/0,6) x [(1,6 x 21 621,60 € (montant du Smic annuel brut) / rémunération annuelle brute) -1] •Plafonnée à 1,6 Smic	•Formule de calcul : $T_{\min} + (T_{\text{delta}} \times [(1/2) \times (3 \times \text{montant du Smic annuel brut} / \text{rémunération annuelle brute} - 1)]^P)$ •Plafonnée à 3 Smic
Réduction sur le taux de la cotisation patronale d'assurance maladie	Réduction de 7 % (plafonnée à 2,25 Smic)	Supprimée
Réduction sur le taux de la cotisation patronale d'allocations familiales	Réduction de 3,45 % (plafonnée à 3,3 Smic)	Supprimée

2.3.3 PROJET DE LOI DE FINANCES 2026 : Les mesures relatives aux entreprises



CVAE : Nouvelle réduction du taux maximal de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

La suppression de la CVAE est repoussée à 2030

En 2025, le taux de CVAE reste limité à 0,19% mais avec une contribution exceptionnelle complémentaire de 47,4%

Pour 2026, il est prévu une réduction du taux maximal de 0,28 % à 0,19%. La suppression définitive de la CVAE est en outre avancée de 2030 à 2028..

2025



Impôts sur les sociétés : contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en 2025 et 2026

- Pour les entreprises dont le chiffre d'affaires réalisé en France se situe entre 1Md€ et 3 Md€, le taux de contribution exceptionnelle est **de 20,6% de l'IS en 2025**.
- Pour les entreprises dont le chiffre d'affaires réalisé en France dépasse 3 Md€, le taux de contribution exceptionnelle est **de 41,2% de l'IS en 2025**.

Le chiffre d'affaires s'apprécie au niveau de la société-mère et de ses sociétés intégrées fiscalement

2025



Taxation des rachats d'action : par les grandes entreprises en 2025

- Pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1Md€ et qui ont leur siège social en France, une taxe exceptionnelle de 8% est instaurée sur les opérations de rachats d'action réalisées entre le 1er mars 2024 et le 28 février **2025**.

2025

2.3.3 PROJET DE LOI DE FINANCES 2026 : Les mesures relatives aux entreprises



Contribution patronale de 8% sur les « compléments de salaires »

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale propose une contribution patronale de 8% sur les « compléments de salaires ». Il s'agit de certains avantages accordés aux salariés, les titres-restaurant, chèques vacances, chèques cadeaux ou autres avantages sociaux et culturels financés par les CSE (comités sociaux et économiques).

2026



Resserrement de l'optimisation fiscale / contribution de solidarité

Le gouvernement envisage de lutter davantage contre les montages d'optimisation fiscale pour mobiliser des recettes nouvelles. Une "contribution de solidarité" visant les structures (holdings, groupes) est à l'étude.

2025



Exonérations et dispositifs zonés

La loi de finances 2025 reconduit certains dispositifs d'exonération selon les zones (zones rurales, zones de revitalisation, etc.)

2025



Reporting environnemental, normes ESG

Ce n'est pas une mesure purement budgétaire mais une obligation réglementaire européenne forte pour les entreprises : la directive CSRD (reporting de durabilité / ESG) étend ses exigences à un plus grand nombre d'entreprises en transparence sociale, environnementale et de gouvernance.

2026

2.3.3 PROJET DE LOI DE FINANCES 2026 : Les mesures relatives aux entreprises

Relèvement de la taxe sur les transactions financières

Le taux de la taxe sur les transactions financières (TTF) est relevé de 0,3 à 0,4 %. Elle s'applique aux acquisitions d'actions des entreprises dont le siège est en France et dont la capitalisation boursière dépasse 1 milliard d'euros.

Il est envisagé que ce taux puisse aller au-delà (0,45 % ou 0,50 %) selon l'Assemblée mixte ou les amendements du texte final.

2025/2026

Crédit d'impôt recherche : légère réduction

- les activités liées aux brevets ou à la veille technologique sortent du champ des dépenses éligibles au CIR
- **le dispositif « jeunes docteurs »**, qui permet de déclarer deux fois la rémunération des jeunes titulaires d'un doctorat pendant leurs deux premières années de contrat, est supprimé.
- le taux applicable aux dépenses de fonctionnement est abaissé de 43 % à 40 %
- le Crédit d'Impôt Innovation (CII), dispositif lié au CIR pour les PME, est prorogé mais avec un taux ramené de 30 % à 20 %

2025

Plafonnement temporaire du coût de l'électricité des industries électro-intensives

Pour compenser la fin du bouclier tarifaire, les industries électro-intensives bénéficieront jusqu'à la fin 2025 d'un niveau de taxes à 0,5 euro/MWh, soit le minimum autorisé par les textes européens, très loin des niveaux d'avant-crise (22,5 euros/MWh)

2025

2.3.3 PROJET DE LOI DE FINANCES 2026 : Les mesures relatives aux entreprises

Augmentation salariale



En 2025, les augmentations salariales médianes pratiquées en France atteignent 3,1 %, en baisse par rapport à 2024 (3,8 %) et en dessous des prévisions initiales (3,5 %).

Le contexte économique contraint (résultats moins robustes, contrôle des coûts) pousse plus de 40 % des entreprises à réduire leurs budgets d'augmentations par rapport aux plans initiaux. Toutefois, même avec ce ralentissement, les hausses restent supérieures à l'inflation (inférieure à 2 %), ce qui permet une légère restauration du pouvoir d'achat globalement. La majorité des entreprises (74 %) privilégient désormais les augmentations au mérite individuel

2025

Augmentation salariale



- Les projections indiquent une hausse médiane autour de **3,2 %** des salaires dans les entreprises

- **Secteurs les plus dynamiques :**

Énergie : ~ 3,5 %, Pharmacie : ~ 3,4 %, Services financiers : ~ 3,3 %, Industrie : ~ 3,2 %

- Le contexte macroéconomique (croissance modérée, incertitudes internationales) freine des augmentations plus ambitieuses.

2026

Directive européenne sur l'égalité de rémunération



Cette directive ne se limite pas à l'égalité femmes/hommes : elle impose à chaque employeur d'objectiver et justifier toute différence de salaire pour des postes de valeur équivalente. À terme, tout salarié pourra demander à connaître : sa rémunération détaillée, les salaires moyens par sexe dans sa catégorie professionnelle (pour des emplois de même « valeur »)

2026

3. CONCLUSIONS

Les principaux axes de négociation des NAO 2026

- a) *Prendre en compte les performances économiques* réelles et prévisionnelles de chaque entreprise
- b) *Comblar les pertes passées (2021 à 2023) de pouvoir d'achat* et prendre en compte les prévisions d'inflation pour 2025 et 2026
- c) Se servir des évolutions législatives et fiscales favorables aux entreprises :
 - *Baisse potentielle des impôts dits de production (CVAE)*
 - *Réduction des cotisations patronales entre 1,6 et 3 SMIC*
- a) Axer une partie des revendications sur les « *accessoires aux salaires* »

3.2 AXES DE NEGOCIATION 2026 : b) Comblar les pertes de pouvoir d'achat

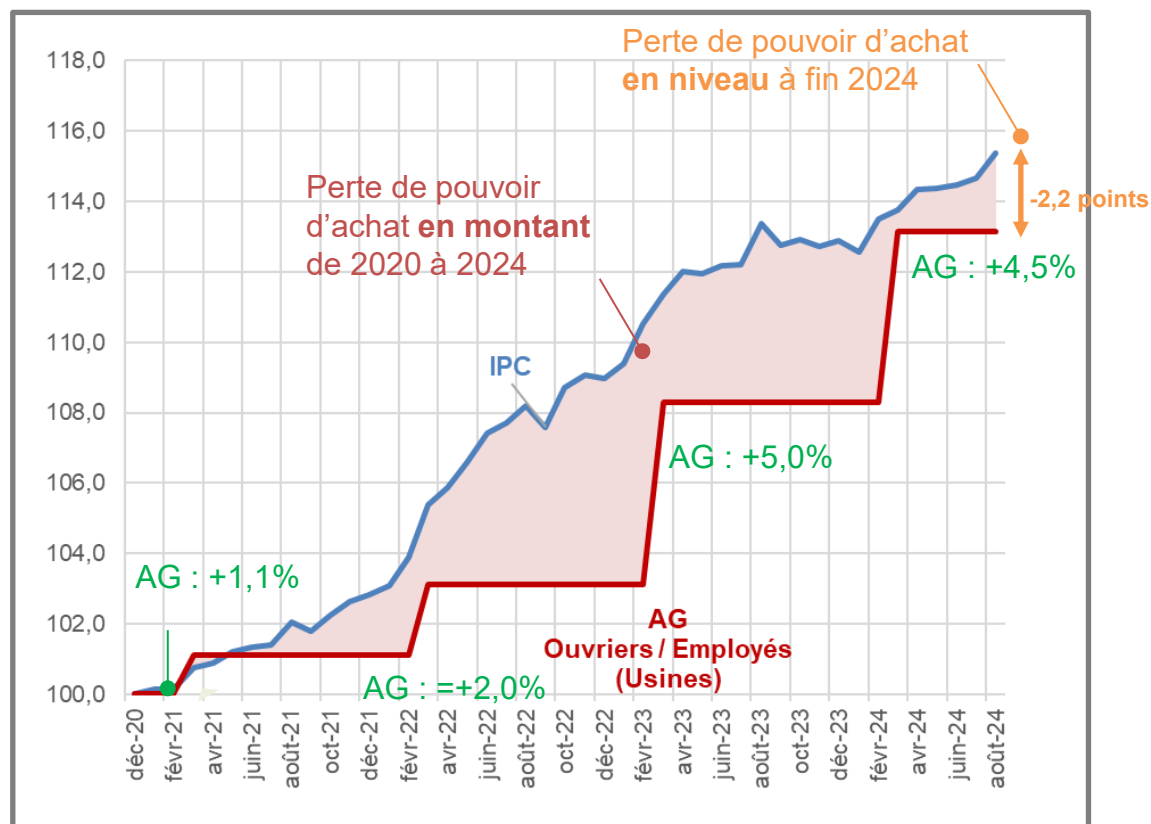
2025 et 2024 ont globalement conduit à des NAO plus importantes que les années précédentes, voire parfois supérieures à l'inflation de l'année pour rattraper une partie de la perte de pouvoir d'achat observée sur les années 2021 à 2023. L'année 2026 sera marquée par une inflation qui ralentit mais une pression fiscale plus importante. Les marges de négociation risquent d'être moins importantes.



Objectifs pour les NAO 2026 ?

- **Comblar les pertes de pouvoir d'achat des années 2021 à 2025**
(en niveau et en montant)
- **Compenser l'inflation 2025 en niveau**

Exemple d'évolution mensuelle du pouvoir d'achat des ouvriers dans une entreprise sur la période 2021-août 2024, en base 100 décembre 2020



Légende: ■ Gain pouvoir d'achat ■ Perte pouvoir d'achat

3.2 AXES DE NEGOCIATION 2026 : c) Préparer des revendications sur les accessoires

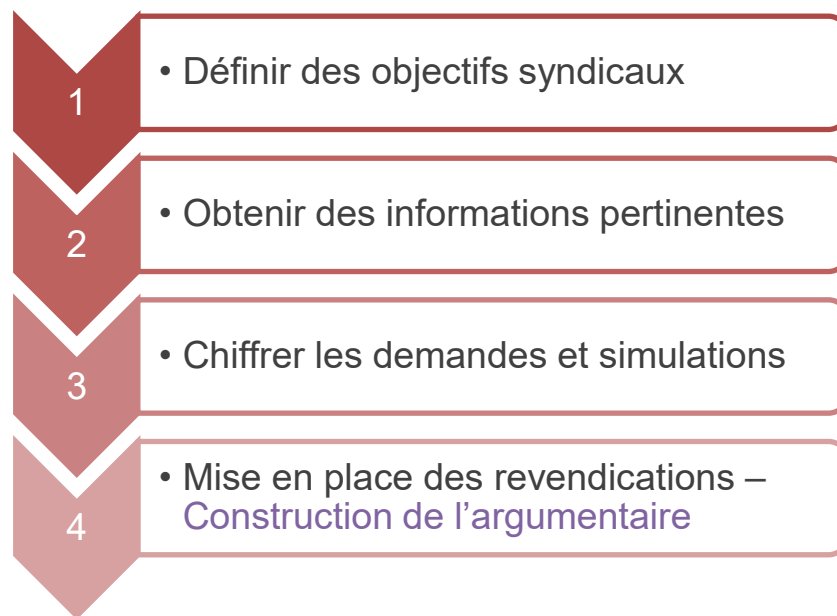
Compte tenu du niveau d'inflation, privilégier les revendications portant sur les éléments accessoires aux salaires.

- **Supplément d'intéressement et de participation**
- **Prime de partage de la valeur ajoutée (PPV)**
- **Jours de congés supplémentaires** : ancienneté, enfants malades, carence maladie...
- **Augmenter le niveau de prise en charge par l'employeur** :
 - des tickets restaurants
 - de la prime mutuelle / prévoyance
 - de l'abonnement / indemnité de transport
- **Augmenter le budget des CSE** éventuellement affectée aux mesures suivantes :
 - Compensation de la taxation de 8% de la contribution de l'employeur aux ASC
 - Chèques cadeaux (plafond de 196 € / bénéficiaires)
 - Chèques vacances (sans plafond lorsque c'est attribué par le CSE)
 - Chèques emplois services universels (CESU, plafond de 2 540 €/ bénéficiaires)
 - Aides financières en faveur des services à la personne (relatifs aux tâches ménagères ou familiales) et de garde d'enfant (plafond de 2 540 €/ bénéficiaires)

N.B. Pour approfondir les règles URSSAF applicables aux prestations du CSE, lire l'article [Les plafonds URSSAF 2025](#)

3.3 NEGOCIER : Axia Consultants vous accompagne pour préparer les Nao

Quelles sont les marges de manœuvre votre entreprise ? Comment chiffrer vos demandes ? Le montant des demandes est-il compatible avec la situation économique de votre entreprise ? Les consultants d'Axia Consultants vous accompagnent pour répondre à ces questions.





accompagne les Instances Représentatives du Personnel depuis plus de 20 ans sur les enjeux économiques, juridiques, sociaux et en santé au travail.

Nous proposons des missions d'expertises, d'assistance ou des formations sur mesure, pour vous accompagner selon vos besoins.

Consulter nos
domaines d'activités



Nous contacter



S'abonner à notre
newsletter





74 avenue Paul Doumer
75116 PARIS
Tél. : 01 34 58 26 60
www.axia-consultants.com

S.A.S. d'Expertise Comptable inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de la Région Parisienne au capital de 40 000 €
411 822 455 R.C.S. PARIS – SIRET 411 822 455 00035 – APE 6920Z